**Appel à communication : colloque ISMA Cotonou**

11 – 14 janvier 2017

**L’audiovisuel à l’ère du numérique en Afrique**

« Le numérique est la traduction en langage binaire, c’est-à-dire en série de 0 à 1, de différentes données tels les sons, les textes, les graphismes. Ces informations ainsi traduites deviennent faciles à transporter, à dupliquer, à diffuser sans jamais altérer leur état initial. Ce qui n’est pas le cas dans l’analogique où une certaine déperdition de la qualité se produit au fur et à mesure que l’on réalise des copies » (Balima, 2010).

Le numérique suscite donc beaucoup d’enthousiasme à cause des avantages techniques et économiques qui lui sont associés.

Comme de nombreuses autres industries, les médias « traditionnels » quotidiens, chaines de radio et de tv ont subi d’énormes bouleversements ces dernières années.

Ce rythme effréné de l’innovation technologique ne peut laisser le monde actuel indifférent. Autrement dit « la culture de l’innovation n’est pas facultative… elle ne peut pas être intermittente. Elle doit faire partie de l’ADN de chaque organisation » (Gingras cité par Mark Briggs, 2013).

On peut affirmer dans ce nouveau contexte que nous vivons à l’ère du darwinisme numérique. Cet état de fait affecte tous les secteurs d’activité employant des technologies numériques pour *publier* du contenu (articles, films, images, photos…). La clé de la survie serait alors « de réinventer ce que nous faisons » dans le cinéma, la radio, la télévision.

Comment penser les médias audiovisuels aujourd’hui à l’ère du numérique dans notre contexte africain ?

L’Institut Supérieur des Métiers de l’Audiovisuel (ISMA) dont les diplômes sont accrédités par le CAMES organise un colloque en partenariat avec le CILECT, les Universités d’Abidjan, d’Abomey – Calavi et de Ouagadougou.

Le colloque de Cotonou se propose de revenir sur ces différents aspects du numérique appliqués aux composantes de l’audiovisuel – la radio, la télévision, le cinéma, le web journalisme et les conséquences sociales de cette révolution technologique en Afrique.

**Cinq axes de réflexion sont proposés**

*Axe 1 : La radio à l’ère du numérique en Afrique*

« Les médias africains ont toujours été étroitement liés à des influences internationales, dans leur naissance, dans leurs équipements, et surtout aux premiers temps de leur histoire, dans leurs contenus » (A.J. Tudesq et A. Lenoble – Bart, 2004).

La radio est le média le plus largement reçu dans toute l’Afrique subsaharienne. Elle a profité des TIC et, par elle, indirectement, à une majorité d’Africains. La radio numérique a aussi gagné l’Afrique – la compression numérique (par conversion en format informatique) multiplie la capacité de transmission des chaînes par satellite. Le numérique permet de développer le son multilingue et de diffuser un même programme en plusieurs langues. La diffusion de la radio peut également se faire par internet.

Avec le numérique, l’ergonomie de la consommation radiophonique change parce qu’il n’y aura plus de fréquence associée à une station.

* Quelles conséquences économiques de ce nouveau mode de diffusion ?
* Quelles implications d’ordre juridique et règlementaire ?
* Quelles évolutions pour les professions et les pratiques radiophoniques ?
* Quelles conséquences sur les plans techniques et les usages sociaux ?

*Axe 2 : La télévision à l’ère du numérique en Afrique*

La télévision s’est développée dans la seconde moitié du XXe siècle au point d’occuper aujourd’hui une place importante dans l’univers quotidien des contemporains. La technologie de diffusion a connu des évolutions par différents canaux : les satellites de diffusion directe, le réseau téléphonique par les fournisseurs d’accès internet et enfin l’accès par internet via des téléviseurs connectés. Avec l’avènement des techniques numériques et les progrès de l’informatique, il a été possible de mettre en place sur ces mêmes canaux de diffusion, un mode de transmission numérique.

Si l’arrivée de la télévision numérique terrestre implique des enjeux pour les États, les éditeurs de contenus, les opérateurs et distributeurs, cette révolution touche également les publics africains.

* Ce pluralisme exponentiel engendré par le numérique provoquera-t-il une restructuration, un affaiblissement des productions locales ?
* Cette transition numérique ouvre-t-elle une nouvelle ère de développement pour l’Afrique ou une nouvelle forme de colonisation ?
* Quels enjeux culturels, économiques et professionnels pour l’Afrique face aux médias internationaux ?

*Axe 3 : Le cinéma à l’ère du numérique en Afrique*

Le cinéma numérique est l’ensemble des processus cinématographiques, de la production à la diffusion utilisant des outils basés sur des programmes informatiques. Ainsi, avec ces procédés entièrement techniques, l’ensemble du secteur est bouleversé mettant fin à cent ans de pellicule.

L’enjeu politique du passage au numérique, « c’est la mise à l’épreuve de la relation entre image et réalité. La généralisation des images virtuelles a engendré un nouveau type de spectacle hollywoodien qui cherche de moins en moins à mobiliser la croyance du public » (F. Lambert. 2014).

Le cinéma a à peine plus d’un siècle et façonne pourtant de manière importante notre imaginaire. Il a « un poids politique et symbolique bien supérieur à ce qu’il représente économiquement ». Son immersion de plus en plus marquée dans la filière audiovisuelle et la montée en puissance des contenus accessibles de façon dématérialisée font peser sur lui deux menaces : sur son identité ; sur son équilibre économique et ses sources de financement » (A. Busson ; Y. Evrard, 2013).

La production commence à utiliser, au début des années 1980, les techniques numériques. Cet usage va renforcer l’appel aux effets spéciaux plus faciles à obtenir qu’avec la technologie argentique. Les années 2000 sont marquées par une nouvelle révolution technologique, la généralisation des normes numériques. Cette avancée technologique divise l’industrie mais elle s’impose progressivement dans la seconde moitié de la décennie. Elle touche à la fois le mode de production et de post production des films, mais aussi leur exploitation en salle.

* Le numérique procure-t-il une nouvelle jeunesse au cinéma ?
* Le numérique affecte-t-il le cinéma en Afrique ? Les équipements numériques, assez rapidement obsolètes du fait de l’évolution rapide des technologies numériques peuvent-ils être renouvelés au rythme des innovations ?
* Quelles sont les mutations attendues au niveau des professionnels du 7e art ?

*Axe 4 : Le journalisme à l’ère du numérique en Afrique*

Le journalisme n’est pas le seul secteur englué dans la tourmente des bouleversements technologiques. Bientôt tous les journalistes spécialisés tiendront un blog en plus d’écrire des articles traditionnels. Pour le professionnel de ce métier, « le blog permet de développer une communauté de lecteurs ou de spectateurs afin de tester ses idées, de recueillir des commentaires directs et de diffuser des informations au moment le plus opportun » (M. Briggs, 2013).

* Bloguer est-il une nécessité pour les journalistes ?

De nouvelles pratiques se développent dans le journalisme avec internet. Celui-ci permet à des communautés de se former et d’apporter une valeur ajoutée à un site web. (crowdsourcing).

Faut-il exploiter le pouvoir de la communauté pour améliorer une base d’informations ?

Faut-il être transparent en offrant un accès pratique au public pour mieux servir les communautés et en tirer un bénéfice social ?

Le journalisme *open source* consiste à lever le rideau sur le travail journalistique et à recueillir le feedback du public dans le but d’améliorer sa crédibilité et son capital sympathie. Cette forme de journalisme participatif est-elle appelée à se développer ? Ce type de lien avec le public est-il un complément au journalisme ?

Alors que se développe la pratique du blog, un nouveau concept appelé « microblogging » a fait son apparition en explosant avec twitter. La simplicité avec laquelle le contenu peut être publié et consommé a contribué à la croissance du micro blog.

Cette capacité à maintenir un lien constant avec les autres par le biais des réseaux sociaux est-elle une nouvelle forme de communication intime ? Ou est-elle génératrice d’une nouvelle forme de conscience sociale ?

*Axe 5 : conséquences sociales de la révolution numérique dans les sociétés africaines*

En dépit du fossé numérique dans lequel se trouve la majorité des populations africaines, l’impact du numérique en tant que moyen d’action des sociétés civiles ne peut être sous-estimé. Les usagers des villes sont devenus des récepteurs ayant pris l’habitude de faire plusieurs choses à la fois en utilisant plusieurs dispositifs numériques. Ces individus conçoivent de moins en moins un environnement sans un écran.

« Les médias numériques ont permis à tout récepteur de devenir producteur ; n’importe qui est maintenant capable de filmer, d’éditer, même avec un téléphone portable » (L. Ballarini et G. Delavaud, 2014). Dans l’audiovisuel, le manque de moyen limitait auparavant la possibilité de créer, parce que tous les usagers n’avaient pas forcément accès aux outils technologiques (appareils photos, salles d’édition, télécinéma, etc.).

La diffusion des contenus est devenue à la portée de toute personne familiarisée avec le monde numérique et les réseaux sociaux. Le consommateur a traversé la frontière qui séparait traditionnellement les rôles de producteur et de consommateur et les frontières entre émetteur et récepteur sont de plus en plus diffuses.

* Cet état de fait engendre-t-il de nouveaux défis pour les professionnels du secteur audiovisuel ?
* Cette conjoncture numérique entraine-t-elle des changements à portée majeure dans les productions médiatiques ?
* La vertigineuse ascension des médias numériques peut-elle détrôner les médias traditionnels ?

**Chronogramme retenu**

Les chercheurs et experts intéressés sont invités à soumettre leur(s) proposition(s) sous la forme de résumé(s) de 3 000 signes au maximum espaces comprises. Ces résumés devront parvenir au secrétariat du colloque au plus tard **le 31 juillet 2016** à l’adresse électronique ci-dessous.

Les propositions préciseront le titre, le(s) nom(s), prénom(s), institution(s) et coordonnées électroniques de(s) l’auteur(s). Les résumés feront clairement ressortir la problématique retenue et l’intérêt de(s) la communication(s) envisagée(s) pour le colloque.

Les auteurs dont les propositions auront été retenues par le comité scientifique du colloque seront informés **le 20 septembre 2016**. Ils devront transmettre leur(s) communication(s) définitive(s) au plus tard **le 31 octobre 2016,** sous format électronique et selon la feuille de style qui leur aura été communiquée.

Un comité scientifique international du colloque sera mis en place, chargé de la sélection des projets et de la relecture des textes avant la publication des actes, prévue en avril 2017.

**Toute correspondance relative au colloque est à envoyer à l’adresse électronique du secrétariat ci-dessous :**

Colloquecotonou@isma-benin.org

**Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner à :**

**Pr Noukpo AGOSSOU (PhD) : 00229 95 74 47 55 / 00229 96 44 20 04**